

12 février 1980. Déclaration à la préfecture du Var. **Comité d'intérêt local des quartiers Est de la ville d'Hyères**. Objet : étude, discussion et défense des intérêts des populations de la ville d'Hyères habitant les quartiers Est. Siège social : La Blocarde, bâtiment B 1, 83400 Hyères.

12 février 1980. Déclaration à la préfecture du Var. L'association **Comité d'animation des festivités de Bandol** change son titre, qui devient : **Comité des fêtes de Bandol, Office municipal du tourisme**. Siège social : Comité des fêtes, pavillon du Tourisme, Bandol.

12 février 1980. Déclaration à la préfecture du Var. L'association **Comité pour les élections des juges consulaires et conseillers prud'hommes de Toulon** change son titre, qui devient : **Comité pour les élections des magistrats consulaires et prud'hommes de Toulon et du Var**. Siège social : Palais de la Bourse, avenue Jean-Moulin, Toulon.

12 février 1980. Déclaration à la préfecture du Var. L'association **Union française des centres de vacances** change son titre, qui devient : **Comité départemental de l'Union française des centres de vacances et de loisirs**. Siège social : 57, rue Pomme-de-Pin, Toulon.

13 février 1980. Déclaration à la préfecture du Var. **Ecurie automobile du Sud-Est**. Objet : promotion et pratique du sport automobile. Siège social : avenue Gabriel-Ventre, 83160 La Valette.

13 février 1980. Déclaration à la préfecture du Var. **Vélo-Club des Solliès**. Objet : pratique de l'éducation physique et des sports. Siège social : ancienne mairie, rue Gabriel-Péri, 83210 Solliès-Pont.

14 février 1980. Déclaration à la préfecture du Var. **Joyeux boulo-manes broussannais**. Objet : pratique de l'éducation physique et des sports, en particulier le jeu de boules. Siège social : bar-tabacs des Chasseurs, Le Broussan, Evénos, 83330 Le Beausset.

14 février 1980. Déclaration à la sous-préfecture de Brignoles. L'association **Cap de Provence** transfère son siège social de La Peyrière, route de l'Adret, Le Plan-d'Aups, au Roc Estello, barre de Béthanie, Le Plan-d'Aups-Sainte-Baume.

14 février 1980. Déclaration à la préfecture du Var. L'association **Centre régional d'études pour l'audiovisuel et la création culturelle** transfère son siège social de la Maison des sports et de la jeunesse, Draguignan, au C.R.E.P. des Lices, chemin des Lices, 83000 Toulon.

14 février 1980. Déclaration à la préfecture du Var. L'association **Echiquier hyérois** transfère son siège social de la Maison Dorée à Hyères, au Café de l'Univers, à l'angle de l'avenue Gambetta et Clotis, 83400 Hyères.

15 février 1980. Déclaration à la sous-préfecture de Draguignan. **Chaîne d'amitié Seroa**. Objet : développer et entretenir l'amitié, la solidarité et la fraternité entre les peuples sans distinction d'ethnie, de race ou de philosophie : en favorisant, en secourant et en soutenant toutes initiatives, culturelles, sportives ou humanitaires, susceptibles de parvenir à ce but. Cet objet n'est pas limitatif. Siège social : 105, rue du Puy, 83600 Fréjus.

15 février 1980. Déclaration à la préfecture du Var. **Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (Fnaca), comité local de La Crau-Pierrefeu**. Objet : entretenir et renforcer les liens de camaraderie et de solidarité entre les anciens mobilisés en Algérie, Maroc et Tunisie, leur permettre, par une action concertée d'assurer la sauvegarde de leurs droits matériels et moraux, et d'œuvrer en faveur de la paix. Siège social : mairie 83260 La Crau.

15 février 1980. Déclaration à la sous-préfecture de Draguignan. **Les amis du Rayol-Canadel**. Objet : rassembler les personnes attachées à la qualité de la vie au Rayol-Canadel. Siège social : Villa La Rafaële, avenue du Capitaine-Thorel, 83240 Le Rayol-Canadel.

15 février 1980. Déclaration à la sous-préfecture de Draguignan. L'association **Centre de documentation archéologique du Var**. Additif à l'objet : assister les directions régionales des antiquités dans leur tâche de gestion du patrimoine archéologique ; mettre à la disposition des chercheurs des outils de travail scientifique ; faire participer la population varoise à la sauvegarde de son patrimoine archéologique. Siège social : 19, rue Frédéric-Mireur, 83300 Draguignan.

## 85 - VENDÉE

15 février 1980. Déclaration à la sous-préfecture des Sables-d'Olonne. **Comité d'accueil et de soutien pour personnes et familles en détresse**. Objet : accueil et soutien pour personnes et familles en détresse. Siège social : 22, rue du Bocage, à Saint-Julien-des-Landes.

## 86 - VIENNE

13 février 1980. Déclaration à la sous-préfecture de Montmorillon. **« Les Champenois »**. Objet : créer, soutenir, favoriser, développer et organiser des loisirs sous toutes ses formes : séances récréatives, cinéma, musique, photo, excursions, promenades, etc., réunions et compétitions sportives, etc. Siège social : chez Mme Bertrand (Annette), Champagne Saint-Hilaire, 86160 Gençay.

## 87 - HAUTE-VIENNE

14 février 1980. Déclaration à la préfecture de la Haute-Vienne. **Sandvik-Broussaud-Tennis (S. B. T.)**. Objet : tennis corporatif. Siège social : Sandvik-Broussaud, 90, route du Palais, 87000 Limoges.

15 février 1980. Déclaration à la préfecture de la Haute-Vienne. **Conseil local de parents d'élèves de Sainte-Anne-Saint-Priest**. Objet : veiller à la défense des intérêts matériels et moraux de l'enseignement public et de ses élèves, documenter les parents et représenter ceux-ci auprès des pouvoirs publics, et agir dans le cadre local en leurs noms. Siège social : mairie de Sainte-Anne-Saint-Priest, 87120 Eymoutiers.

## 88 - VOSGES

11 février 1980. Déclaration à la préfecture des Vosges. **Club du 3<sup>e</sup> âge « Les amis du Padozel »**. Objet : aider les personnes âgées à résoudre leurs difficultés, à se rencontrer et à créer entre elles des liens d'amitié. Siège social : mairie, Padoux.

11 février 1980. Déclaration à la préfecture des Vosges. L'association **société de chasse de Cheniménil** transfère son siège social de la cité Filature à Cheniménil chez le président M. Jean-Paul Lallement, au 9, rue de la Mairie, Cheniménil.

15 février 1980. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Dié. **Club du 3<sup>e</sup> âge « Les Avelines »**. Objet : réunir les personnes du 3<sup>e</sup> âge, les aider à mieux vivre. Siège social : Salle des enchères, mairie, Ban-de-Laveline.

15 février 1980. Déclaration à la préfecture des Vosges. **Défense des intérêts des salariés de l'entreprise Vosges Maille**. Objet : défense des intérêts des salariés de l'entreprise Vosges Maille au maintien de leur emploi et au maintien des relations commerciales existant actuellement entre l'entreprise et les tiers. Siège social : « Les Meix », Rupt-sur-Moselle.

## 89 - YONNE

11 février 1980. Déclaration à la sous-préfecture de Sens. **Club des Sages**. Objet : nouer des liens d'amitié entre les personnes adhérentes et promouvoir des activités culturelles, de loisirs, d'entraide, etc. Siège social : Mairie, Chéroy.

## 90 - TERRITOIRE DE BELFORT

11 février 1980. Déclaration à la préfecture du Territoire de Belfort. **Les Anciens de Lepuix-Gy**. Objet : divertissement et enrichissement intellectuel des personnes du 3<sup>e</sup> âge, par des réunions, causeries, jeux, voyages, etc. Siège social : salle Jeanne-d'Arc, rue de la Beucinière, à Lepuix-Gy, 90200 Giromagny.

## 91 - ESSONNE

1<sup>er</sup> février 1980. Déclaration à la sous-préfecture de Palaiseau. L'association **Foyer des Jeunes d'Avrainville** transfère son siège social du 21, rue des Piffrets, Avrainville, à la rue des Halleverdières, à Avrainville.

4 février 1980. Déclaration à la sous-préfecture de Palaiseau. **Comité des fêtes de Verrières-le-Buisson**. Objet : organisation des fêtes traditionnelles de Verrières-le-Buisson ; organisation des manifestations exceptionnelles ; sur sollicitation d'associations de Verrières, favoriser la mise en œuvre d'animations qui leur sont propres. Siège social : mairie, Verrières-le-Buisson.

5 février 1980. Déclaration à la sous-préfecture de Palaiseau. **« Comité de soutien pour la non-condamnation de Denise Colin, René Marty et la préservation de l'avenir des enfants Kim et de celui de tout enfant maltraité »**. Objet : obtenir l'arrêt des poursuites contre Denise Colin, René Marty ; informer le public ; mettre tout en œuvre pour préserver l'avenir des enfants Kim ; montrer que ce cas est exemplaire de l'absence de statut juridique des enfants étrangers recueillis en France et tenter d'y remédier. Siège social : centre P-Baillart, 1, allée de Québec, 91300 Massy.

5 février 1980. Déclaration à la sous-préfecture de Palaiseau. **Section d'Athis-Mons de l'Union nationale des Combattants en Afrique du Nord (U. N. C. A. F. N.)**. Objet : maintien de la solidarité entre les participants de la guerre d'Algérie ; défense de leurs intérêts moraux et matériels. Siège social : chez le président Monnot, 1, allée Chabrier, résidence Mozart, 91200 Athis-Mons.

5 février 1980. Déclaration à la sous-préfecture de Palaiseau. **« Sainte-Geneviève-des-Bois Culture et Loisirs pour tous »**. Objet : action culturelle et de loisirs sous toutes ses formes. Siège social : mairie, Sainte-Geneviève-des-Bois.

5 février 1980. Déclaration à la sous-préfecture de Palaiseau. L'association **Amicale philatélique précision mécanique** change son titre qui devient : **Amicale philatélique Robert Bosch France** et transfère son siège social du 11, rue Vergniaud, 75013 Paris au 2, rue Galvani, 91300 Massy.